

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LEGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^{me}
NIVRELET, libraires; Les Bureaux de
L'ÉCHO SAUMUROIS, au
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 16 novembre.)

Départs de Saumur pour Nantes.		Départs de Saumur pour Paris.	
6 heures 14 minut. soir,	Omnibus.	1 heure 59 minut. soir,	Express.
4 — 11 — — —	Express.	11 — 51 — matin,	Omnibus.
4 — 11 — — —	matin, Express-Poste.	6 — 6 — — —	soir,
9 — 48 — — —	Omnibus.	6 — 41 — — —	Direct-Poste.
Départ de Saumur pour Angers.		Départ de Saumur pour Tours.	
8 heures 2 minut. matin,	Omnibus.	7 heures 22 minut. matin,	Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f.	Poste, 24 f.
Six mois, — 10 »	— 13 »
Trois mois, — 5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

On ne sait encore à quelle époque le cabinet Derby se décidera à présenter au Parlement un nouveau bill contre les exilés fauteurs d'attentat, qui résident en Angleterre, mais nous continuons à espérer que la lacune déplorable qui existe dans la législation de notre allié sera comblée le plus promptement possible. En attendant, le gouvernement britannique a fait un rapport à la chambre des lords sur la correspondance relative aux passeports. Cette correspondance comprend les lettres adressées par le comte de Clarendon aux consuls anglais sur certains points de France, et celles qu'il a reçues d'eux, ainsi que la correspondance qui a eu lieu entre le comte Cowley et le comte Walewski et entre le comte Cowley et le Foreign-Office. C'est le 9 mars, que le comte de Malmesbury a pris la correspondance de son ministère. Parmi les documents, se trouve l'extrait qui suit d'une lettre adressée par lord Cowley au noble comte, sous la date du 29 mars :

« J'ai reçu du comte Walewski l'assurance que s'il était possible aux autorités françaises, dans les ports ou sur la frontière, de distinguer les sujets de Sa Majesté des réfugiés étrangers, et que s'il était possible d'établir une exemption en leur faveur, les sujets de Sa Majesté pourraient aller et venir en France sans passeports ou sans qu'on leur adressât aucune question. Le retour à un système plus rigoureux de passeports (car il n'y a rien de nouveau dans les règlements actuels), est devenu nécessaire, par suite des facilités qu'un trop grand relâchement a donné, aux personnes mal disposées de pénétrer en France; mais le gouvernement impérial sait parfaitement qu'il n'a rien à craindre du peuple anglais qui, bien qu'il exprime librement son opinion dans son propre pays, n'a pas l'habitude d'exiter ou de participer aux troubles chez l'étranger. Les sujets de Sa Majesté seront donc toujours des hôtes bien venus dans les possessions de l'Empire, et toutes facilités susceptibles d'être généralisées sans compromettre le principe d'exclusion dont j'ai parlé

ci-dessus, leur seront accordées avec beaucoup de plaisir. »

Cette communication, bien faite pour contraster avec les injures de certains journaux de Londres, est la meilleure manière que puisse adopter le ministère tory pour faire honte aux Anglais affolés par les paroles captieuses de misérables qu'ils couvrent de leur protection, en croyant défendre leurs vieux principes constitutionnels qui ne sont nullement menacés. Le langage si affectueux du comte Walewski à l'égard des vrais sujets de Sa Majesté Britannique, dont la libre circulation en France est si gracieusement ménagée, ne fera-t-il pas comprendre enfin aux cockneys qu'exploitent les âmes damnées de Pierri, qu'ils sont victimes d'une mystification par trop prolongée? A vrai dire, nous craignons trop de faire injure au peuple anglais, si nous affectons d'en douter. Aussi, pleins de confiance dans l'attitude pleine de calme de l'Empereur, dans l'accueil fait au duc de Malakoff par les sommités de l'aristocratie britannique, et enfin dans la volonté constante des deux gouvernements de Londres et de Paris, de maintenir l'alliance si précieuse à tous, ne pouvons nous éprouver qu'une conviction : c'est que le droit sortira triomphant de la difficile épreuve que lui ont faite le caprice ou la passion du jury. — Havas.

On lit dans le *Moniteur* :

« Dans sa constante sollicitude pour les intérêts de la science et pour les travaux qui peuvent honorer notre pays, l'Empereur a exprimé, il y a quelques mois, le désir qu'on exécutât un grand travail d'ensemble sur la topographie des Gaules jusqu'au Ve siècle. La domination romaine n'a pas laissé sur le sol de la France des empreintes moins profondes que dans notre langue et nos institutions. Les divisions administratives se sont perpétuées jusqu'à nos jours dans les circonscriptions ecclésiastiques; les chefs-lieux de province sont restés des villes florissantes; les *Cités* sont devenues des évêchés; les villes fortifiées, les stations militaires, les camps retranchés que le peuple appelle toujours *les camps de César*, font encore l'admiration de la stratégie

moderne; les grandes voies militaires et commerciales qui sillonnaient les Gaules ont souvent donné le tracé de nos routes et fourrissent de précieuses indications à nos ingénieurs. Les voies moins importantes, abandonnées pendant longtemps à la vaine pâture, deviennent aujourd'hui des routes départementales ou des chemins de grande communication. Ces travaux gigantesques, qui firent de la Gaule une autre Italie ont bravé douze siècles d'insouciance et maintenu le territoire dans les conditions indispensables pour la vie d'un grand peuple; mais ils ne pouvaient suffire aux besoins des temps modernes; et chaque année voit disparaître quelques vestiges de ces monuments de notre histoire, quelques débris de cette antique civilisation, encore un siècle, et dans la plus grande partie de la France il ne restera de l'œuvre des Romains que quelques traditions, quelques légendes, et un assez grand nombre de désignations locales.

« L'Empereur n'a pas voulu qu'on différât plus longtemps de fixer le souvenir d'un grand bienfait, et que, pour acquitter une dette nationale, l'on attendît le jour où la dernière voie romaine aurait disparu. Sa Majesté a désiré qu'on entreprît immédiatement pour la Gaule romaine ce que Cassini a fait au XVIII^e siècle pour la France de l'ancienne monarchie, ce qui a été accompli de nos jours, avec un zèle si persévérant et une si grande précision par le corps impérial d'état-major.

« Pour exécuter ce projet, on devra se livrer à une exploration attentive de lieux; mais il faudra aussi rechercher dans les textes des auteurs anciens, dans les monuments épigraphiques, dans les travaux des savants, dans les dénominations locales, dans les traditions populaires, tout ce qui pourra servir à reconstituer la topographie de la Gaule romaine vers la fin de l'Empire, à déterminer les divisions administratives, les noms et la situation des cités, des villes fortifiées, des stations militaires ou des camps retranchés, le tracé des voies de communication, l'emplacement des ponts, des aqueducs et des ports, l'ancienne direction des rivières qui ont changé de lit, l'emplacement des forêts qui ont disparu, des marais qui ont été asséchés.

FEUILLETON

UNE HAINE A BORD.

PREMIÈRE PARTIE.

L'AIGUILLETTE D'OR.

(Suite.)

XIII. — JULES RENAUD.

Jules Renaud menait à bord de la *Brillante* une existence douce et agréable. Son caractère facile lui avait fait autant d'amis de tous ses collègues, braves garçons qui savaient s'amuser sans tourmenter personne.

Le poste de la *Brillante* était le contraste complet du poste de la *Thétis*. La gaieté la plus franche remplissait les heures de loisir.

Nous n'avons pas craint de risquer l'esquisse de la vie commune des dignes camarades qui se groupaient autour de Jules Renaud. Elle devait faire diversion dans des pages trop cruellement vraies.

Et d'ailleurs, la première partie de cet ouvrage est consacrée à la physiologie de l'élève ou aspirant, comme la seconde doit l'être à l'officier de marine.

Depuis l'entrée à bord du vaisseau-école jusqu'à l'époque où il a droit de porter l'aiguillette d'or, nous n'avons cessé de suivre et d'observer notre type sous des caractères divers.

Consacrons-lui encore quelques pages, aussi bien ne tardera-t-il point à nous échapper.

Nous avons dit les desenchantelements qui succèdent à ses illusions juvéniles; avant même qu'il ait conquis le grade d'élève de première classe, arrive un instant où il songe sérieusement pendant huit jours à donner sa démission.

Cette attaque de spleen le prend d'ordinaire à dix-huit cents lieues de France, dans un pays où il ne trouve aucune distraction, et généralement après une quinzaine de jours d'arrêts ou une scène avec un officier. Mais ses anciens, qui ont passé par là, tournent son découragement en raillerie; on lui demande ironiquement quelle carrière il va choisir; on déroule devant lui la liste infinie des professions burlesques inventées dans l'*Auberge des Adrets*, à l'usage des Robert-Macaire.

S'il se fâche, les moqueries redoublent, s'il veut raisonner, il est coulé bas; on lui démontre la difficulté de mettre à exécution son coup de tête, il est forcé d'amener pavillon et d'en prendre son parti. Une première transformation s'est opérée; son exaltation passée a disparu, son ambition a changé d'objet, ses espérances ne ressemblent en rien à ce qu'elles étaient, il voit le bonheur dans le grade d'enseigne. Ce bonheur fuira sans cesse devant lui, et un jour, commandant un navire lui-même, il soupirera en disant :

« Qu'est devenu le temps où je portais l'aiguillette! »

Lorsqu'on a dix-neuf ou vingt ans, qu'on mène une vie active ou fréquemment accidentée, les tristes pensées ne peuvent longtemps conserver le dessus; la découverte de la vérité afflige l'élève pendant quelques jours; elle ne le démoralise pas; l'on a peu d'exemples d'aspirants sérieusement atteints de nostalgie.

L'élève combat ses ennuis par la recherche du plaisir; grands dîners, punchs délirants, amours faciles, il ne se refuse rien et se rapproche du matelot en dépensant en deux jours ses appointements du mois; ensuite il fait des dettes; advenue que pourra. Ce grand train-là n'est pas de longue durée, les créanciers y mettent bon ordre; des plaintes sont portées contre lui à l'autorité du port, et alors si par hasard il est débarqué sans trouver aussitôt un autre bâtiment, il se voit réduit à la plus profonde débâcle. Il faut se loger sous les toits, vivre en Romain et renoncer à tous les plaisirs qui frappent à la porte; il faut souffrir le supplice de Tantale. Heureusement on a des camarades, et quand il en descend à terre, on jouit encore de quelques bons moments. D'ailleurs l'ordre d'embarquement ne se fait pas indéfiniment attendre; plus tard les instants de détresse par lesquels il a fallu passer seront d'un agréable souvenir.

— Sous la République et l'Empire, disent les vieux officiers, c'était pour les aspirants le règne de la *rafale*. Mais aussi comme on s'amusait! Quand nous étions réunis dans un galetas, et qu'un de nous parvenait à se pro-

« Ce travail ne serait pas complet si l'on ne tenait aucun compte de l'état de la Gaule avant l'invasion romaine. Le nom de certaines peuplades celtiques et d'un grand nombre de localités qui a survécu à la conquête ; les circonscriptions des *pagi* gaulois ont également persisté ; il sera donc nécessaire de réunir toutes les données qui nous sont conservées sur la Gaule avant la conquête de Jules-César, pour les faire entrer dans la carte générale de la Gaule à la fin de l'empire romain.

« Le ministre de l'instruction publique et des cultes, à qui Sa Majesté a confié la direction de ce vaste travail, s'est aussitôt préoccupé des moyens de le réaliser. Tous les érudits qui s'occupent d'études historiques ou géographiques ont été invités à s'associer à cette entreprise, qui prendra ainsi le titre d'une œuvre nationale, et ils ont déjà répondu avec empressement à cet appel. Les sociétés savantes, de leur côté, ne pouvaient laisser échapper l'occasion de révéler les ressources dont elles disposent, les richesses qui sont conservées dans leurs archives ; d'importants envois ont attesté leur zèle et témoigné du soin avec lequel elles explorent le sol et les origines de notre patrie. Le ministre espère que ces communications si fructueuses deviendront de jour en jour plus fréquentes, et permettront de mener prochainement à bonne fin cette grande entreprise. Les documents qui lui parviennent sont aussitôt transmis à la commission instituée sous la présidence de M. de Saulcy, membre de l'Institut, pour centraliser et coordonner les matériaux d'une publication dont l'Empereur suit la marche avec le plus vif intérêt. »

On entend retentir de toutes parts un concert de lamentation sur la stagnation des affaires et sur le marasme inquiétant auquel semblent condamnés tous les marchés financiers. On s'étonne avec raison d'une halte si prolongée sur cette grande voie de progrès que l'industrie parcourait naguère à pas de géant. On se demande quand et comment finira cette atonie, et d'où viendra le réveil.

A ces préoccupations unanimes, il est difficile de faire une réponse précise. Sous quelque jour qu'on examine les circonstances et les événements contemporains, ils n'expliquent pas les défiances des capitaux. Les excès commis par quelques enfants perdus de la commandite disparaissent, après tout, dans les immenses bienfaits dont les sociétés financières et industrielles ont doté la France. Il y aurait injustice de la part des capitalistes à ne pas reconnaître tout ce qu'ils doivent aux intelligentes applications du principe d'association, mis au service des grandes conquêtes de la science et des ingénieuses combinaisons de l'industrie. Si dans ce mouvement fiévreux, emportés par l'âpre poursuite des millions, ils ont perdu quelquefois la rectitude du jugement, laissé la proie pour l'ombre, et les placements solides pour les valeurs aléatoires, ils doivent s'en prendre avant tout à eux-mêmes. C'est leur aveugle confiance, c'est leur cupidité incurable qui ont causé les pertes dont ils se plaignent amèrement, et qui ont fait naître les exploités, les faiseurs, les écumeurs de la finance. Ils commettent une double sottise, en s'obstinant à rester en dehors des affaires, maintenant que l'épuration s'est faite, et que les entreprises sûres sont à peu près les seules qui sur-

vivent au naufrage universel, à la liquidation générale, qui ont suivi la crise 1857.

Ceci soit dit pour la masse des petits capitalistes, pour ceux qui n'ont pas d'initiative propre, et ne savent pas choisir un milieu entre la témérité et la timidité. Quant aux grandes puissances financières, leur abstention est moins excusable encore ; c'est d'elles que le marché attend l'impulsion, et, loin de s'unir dans une entente momentanée, pour déterminer un courant d'affaires dont elles seraient les premières à profiter, elles ne songent qu'à se livrer bataille sur le terrain de la Bourse, et c'est le public qui fait les frais de la guerre.

Qu'on se tourne ensuite du côté du gouvernement, qu'on l'interroge et qu'on lui demande de délivrer l'industrie des entraves qui gênent son libre développement, nous ne demandons pas mieux. Mais le gouvernement, animé, dit-on, des meilleures intentions, rencontrera-t-il un concours cordial dans les hautes régions de la finance ? Et, après avoir pris les mesures réputées les plus efficaces, n'est-il pas à craindre que l'on vienne se heurter contre de nouvelles difficultés ?

Ce sont des considérations de cette nature qui retardent, croyons-nous, la solution des problèmes agités depuis quelque temps dans l'opinion et dans la presse. La révision de la loi sur les valeurs mobilières, la suppression du droit d'entrée à la Bourse et la question des obligations sont les thèmes ordinaires des entretiens de la Bourse ; des versions sans nombre ont été répandues au sujet de ces différentes mesures : en ce qui concerne la loi sur les valeurs mobilières, on a prétendu, pendant quelques jours, que le gouvernement se montrait décidé à substituer au mode actuel de perception de l'impôt un droit d'abonnement qui serait payé par les Compagnies. Aujourd'hui, cette question, qui a si vivement préoccupé l'opinion publique, se trouve tranchée par la note insérée au *Moniteur*.

Le *Moniteur* a publié jendi le relevé des impôts et des revenus indirects pendant le mois de mars, et la comparaison du premier trimestre de l'année présente avec la période correspondante de 1857. Le parallèle des deux époques est encore à l'avantage du présent, et de nature à rassurer même les pessimistes qui seraient tentés, en voyant la surface des choses, de croire que les conditions économiques de la France sont profondément ébranlées. — J. Paradis.

On a des nouvelles du Sénégal, du 16 mars. Dans les premiers jours du mois, une expédition, qui se trouva portée le 5 mars à une force de 3,200 hommes, dont plus de 400 cavaliers, était réunie au puits de Nguik, dont le chef avait refusé de se joindre aux insurgés.

« Nous brûlâmes successivement, dit le *Moniteur du Sénégal*, Ouadam, Ntogoer, Keur-Sey-ni-Diop, sans voir l'ennemi, qui s'était retiré à notre approche ; il nous restait à détruire Mbirama, Djébi, à 2 kilomètres sur notre gauche, un des villages les plus hostiles de tout le pays.

« On y envoya l'escadron et les volontaires à cheval, et au bout d'un instant on vit la fumée s'élever au-dessus du village, de sorte que l'on crut que l'affaire était terminée et que l'ennemi renonçait à se montrer.

noyaux du commissaire. — C'est historique et peu flatteur ! j'en conviens ; mais j'en appelle à votre patriotisme, pouvons-nous *brasser à ouler* ? — Que chacun crache au bassinet quelques gourdes, nous enfoncerons les Anglais ! »

Il dit, et les crédits supplémentaires sont aussitôt votés par acclamations.

Quand arrive le grand jour, un couvert somptueux est dressé dans le poste ; les vins de toutes espèces se succèdent, on s'échauffe, on chante, on hurle ; à la fin du repas les midshipmen parlent français, les aspirants péroreront anglais, on se pousse, on s'embrasse et l'on finit toujours par briser le matériel du festin. Cependant, il est neuf heures du soir, un vacarme affreux retentit dans la frégate, le repos de l'équipage en est troublé, le commandant donne l'ordre d'amener la chaloupe pour conduire immédiatement tous les convives à terre. Ils débarquent en écorchant l'*andalouse au sein brun* et le *God save the queen*. Longtemps le silence de la rade est interrompu par leurs cris ; enfin ils sautent sur le quai et vont terminer où ils peuvent leur saturnale maritime.

Le lendemain, un verre ébréché et une assiette écornée figurent devant chaque élève : chose affligeante ! un plat de haricots et un vaste fromage de Hollande forment tous les apprêts du déjeuner ; il en sera de même de tous les suivants, dont les diners ne différeront que par une ration de lard ou de bœuf.

« Après un très-vif engagement, dans lequel l'ennemi eut 21 hommes tués, on reprit, à midi, le chemin de Nguik avec toute la colonne légère, et l'ennemi ne nous suivit pas ; il n'osa pas même venir enterrer ses morts après notre départ.

« Le lendemain, nous apprîmes que l'armée de Niomré occupait Naia, village situé entre nous et Niomré, et qu'elle manifestait l'intention de s'y défendre, pour retarder notre marche sur son propre village.

« Comme on avait trouvé à Mbirama un puits très-abondant, on se décida à pousser quand même jusqu'à Niomré.

« Dans l'après-midi, les troupes régulières furent envoyées bivouaquer à Mbirama, et les agents restèrent à Nguik ; de cette manière, l'eau nous était assurée en quantité suffisante.

« Une petite redoute en terre fut rapidement construite au milieu du village de Nguik pour laisser nos blessés, nos malades et nos bagages avec 200 volontaires et un obusier. Dans la nuit du 6 au 7, à trois heures du matin, les goums nous ayant rejoints à Mbirama, nous nous mîmes en marche pour Niomré.

« L'ennemi évacua Ndia et prit position à portée de canon devant nous, au petit village de Mpakla, à une lieue en avant de Niomré.

« Nous bivouaquâmes au puits de Niomré, après avoir fait un butin considérable, et, vers le soir, les volontaires allèrent brûler le village de Tanim, résidence de Mokhtar-Binta, seule cause de toute cette affaire, car c'est lui qui conseilla au Sérigne-Niomré de nous braver jusqu'au bout.

« Niomré était un très-beau village, qui devait avoir au moins 5,000 habitants ; il était soutenu dans sa lutte contre nous par quelques populations voisines. Le fameux Tanor se trouvait à l'affaire avec des cavaliers ; il y perdit son homme de confiance, chef de ses esclaves, et prit la fuite un des premiers.

« A la nuit, nous avions une soixantaine de prisonniers entre les mains. Nous apprîmes que tous les villages, à six lieues à la ronde et y compris Coki, étaient en fuite, et dès le jour même nous reçûmes des envoyés et des demandes de paix des chefs de tous ces villages, à qui nous imposâmes nos conditions.

« Le but de l'expédition étant rempli et toute résistance anéantie, nous revînmes le 8 de Niomré à Nguik, et le 9 la colonne se dirigea sur Saint-Louis, par Mpal et Dialakhar. Le gouverneur alla avec les tirailleurs sénégalais, les compagnies de débarquement et le goum de Oualo, faire une tournée par Merinaghen, Nder et Richard-Toll.

« Nous avons quelques hommes fatigués, mais pas de maladies ; le pays que nous avons parcouru est excessivement sain. »

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Madrid, 20 avril. — Le 12 mai, Leurs Majestés se rendront à Alicante et à Valence, pour l'inauguration du chemin de fer.

Il n'est plus question de la crise ministérielle occasionnée par le projet d'érection de la statue de Mendizabal.

Marseille, 21 avril. — Les nouvelles de Constan-

ter de la mer, quelles noces nous faisons ! Ce temps-là n'est plus ; les élèves d'aujourd'hui sont des muscadins : ils paient leur tailleur, portent des gants et se font friser ! nous savions mieux jouir de notre jeunesse.

De tels reproches ne sont pas d'une justesse mathématique, mais l'extension de notre marine militaire, laissant rarement les élèves dans les ports sans embarquement, ils n'ont plus les coudées aussi franches. En pays étrangers, il leur est impossible de se livrer aux mêmes excès : il n'est jamais permis de decoucher, et l'on ne va pas à terre comme on le voudrait. Il est fabuleux d'y posséder un cœur sensible ; le seul plaisir un peu pittoresque qu'on se donne, c'est une *bosse* avec les Anglais.

Un vaisseau anglais est stationné en rade de Smyrne, arrive une frégate française : les commandants et les officiers des deux nations se rendent visite et se traitent les uns les autres ; les aspirants et les midshipmen se recherchent et s'invitent à dîner ; c'est dans l'ordre. Si les Anglais ont donné l'exemple, l'aspirant chef de gamelle prend éloquentement la parole, un beau matin après le déjeuner, et n'a pas de peine à démontrer que, pour l'honneur du poste et de la France, il faut leur rendre un festin dont il soit parlé dans toutes les marines du monde.

« Messieurs, les eaux sont basses dans notre sac, nous n'avons plus qu'un mois de traitement, il faudrait attendre bel-âge avant d'être remis à flot par les

— La gamelle est à la côte pour trois mois, dit solennellement le chef de l'ordinaire.

« — Connu ! connu ! »

— C'est égal, les Anglais ont été coulés, n'est-ce pas ?

— C'était autrement tapé que chez eux.

Du reste, après ce jour mémorable, on ne fréquente plus les midshipmen ; il faut une fête nationale ou quelque événement fortuit pour rapprocher de nouveau les deux postes. On se dit à peine bonjour, quand on se rencontre à terre ou en rade, et on finit par s'oublier totalement, jusqu'à semblable occasion, bien entendu.

Charles de Pierremont est une exception assez rare, — mais on conçoit qu'il est certaines natures sérieuses ou artistes qui doivent souffrir incessamment sous le frac d'élève.

Que devient le piocheur qui essaie de travailler à une épure pendant que ses camarades se mettent à batailler autour de lui ? Quelles contrariétés n'éprouve pas le jeune homme passionné pour la musique, le dessin ou la littérature ? Les caractères susceptibles, qu'un déluge de lazzi accueille à chaque parole, ont surtout horreur de cette existence commune de soi et d'isolement. Il faut qu'un élève s'accommode de tout, même de l'oisiveté, qu'il ait le verbe haut et la riposte prompte ; l'audace et la vivacité le caractérisent, l'insouciance doit le compléter.

(La suite au prochain numéro.)

tinople du 14 avril disent que Fuad-Pacha a été définitivement nommé pour représenter la Turquie au congrès de Paris; il partira vers le 24 avril, et pendant son absence, l'intérim des affaires étrangères sera fait par Mahmoud-Pacha, ex-gouverneur de Smyrne. M. de Talleyrand a reçu l'ordre de partir le 12 avril.

Les journaux de Constantinople annoncent que la conférence ne commencera pas avant le 10 mai, et que les différentes puissances sont d'accord sur l'organisation des Principautés danubiennes.

Un agent de la maison Rothschild de Vienne aurait proposé à la Porte l'établissement d'une banque, et il y aurait espoir d'un arrangement à cet égard.

Une compagnie française dont le duc de Valmy est président doit obtenir la concession de plusieurs mines.

Une compagnie franco-hollandaise sollicite la concession du chemin de fer de Varna à Routhouk.

Une lettre du colonel Turr, reçue à Marseille, dément les assertions de la *Presse d'Orient* relativement à la trahison et à la condamnation du colonel Rangya.

Marseille, 21 avril. — A Malte, l'amirauté enrôle pour les Indes les meilleurs matelots de la marine marchande. Les journaux de Malte protestent contre ces mesures, comme étant de nature à augmenter dans l'île la crise commerciale.

Un nouveau différend serait sur le point de surgir entre la Perse et l'Angleterre, qui prétend que le gouvernement de Tehéran a violé le dernier traité, en retenant plusieurs milliers de prisonniers Afghans, et en ne restituant pas certaines portions du territoire de l'Afghanistan. — Havas.

Madrid, 21 avril. — Le gouvernement, interpellé au sujet de l'intention prétendue du président Buchanan, de faire la guerre à l'Espagne, a déclaré que ce bruit n'avait aucun fondement (officiel).

Berlin, 22 avril. — D'après des nouvelles de Londres, de mercredi soir, la conférence de Paris se réunirait le 10 mai.

Fuad-Pacha partira le 28 avril, par Marseille, pour Paris, où il doit arriver le 8 mai.

Hambourg, 22 avril. — Le *Dagbladet*, organe du ministère danois, dit que si la diète germanique rejette les dernières propositions danoises, le gouvernement doit tout retirer et ne plus faire, dorénavant aucune concession.

Trieste, 22 avril. — Les nouvelles de Constantinople annoncent qu'une note de la Porte-Ottomane reproche au vice-roi d'Égypte d'avoir écrit une lettre favorable au percement de l'isthme de Suez, et lui ordonne de cesser de pareilles démarches.

On s'attend à un changement dans les ambassades de Saint-Petersbourg et de Vienne.

La chambre d'Athènes a voté la nouvelle loi sur la presse. — Havas.

FAITS DIVERS.

Le *Sémaphore de Marseille*, du 20 avril, publie cette lugubre histoire, dont les débuts ont fait frissonner d'horreur les habitants des Bouches-du-Rhône.

« La rue de la Glace a offert, pendant la journée de dimanche, un spectacle navrant. Plus de quatre-vingts cadavres sont restés exposés sur les dalles de cette rue sale et étroite, et dans laquelle n'a cessé de se presser une foule compacte et avide. Depuis longtemps, les habitants de la rue de la Glace se plaignaient vivement du tapage, du tumulte qui régnait dans un magasin de drogueries. Les bruits même les plus étranges circulaient et s'accréditaient dans une certaine partie de la population de ce quartier.

« Mais à l'étonnement avait, depuis quelques jours, succédé une espèce de terreur, tant était devenu effrayant le tapage qui se faisait en ces lieux. Pendant le jour, les rumeurs étaient moins sensibles, mais dès que les ombres du soir commençaient à descendre sur la ville, le magasin semblait soudainement se changer en une cour où la reine du Sabbat venait, chaque nuit, présider son ténébreux et bruyant conseil : les cris les plus discordants, les chutes de corps lourds, les grincements, les gémissements, tout enfin semblait indiquer que tout au moins, une peuplade de matagots ou de farfadets était venue s'établir au centre de notre cité. Fatigués, impressionnés, émas de ces saturnales, qui chaque nuit acquerraient un caractère plus terrible, les habitants de la rue de la Glace prirent, samedi soir, l'énergique résolution de connaître les véritables causes de ces bruits insolites qui répandaient l'effroi et la terreur chez les femmes et chez les enfants.

« Samedi donc, en présence des habitants les

plus considérables de la rue de la Glace, on procéda à l'ouverture du magasin. A peine les portes forestières ouvertes qu'une nuée de rats se mit à fuir dans toutes les directions. A cette vue, dix jeunes gens bien déterminés briguerent l'honneur de pénétrer les premiers dans le magasin, armés de forts bâtons, et après s'être enfermés se précipitèrent au milieu de ces hordes velues et en firent un carnage affreux. De morts et de mourants la salle fut remplie, et quatre-vingt-cinq cadavres furent traînés aux gémonies, où ils demeurèrent exposés pendant toute la journée de dimanche. »

Ce puff du *Sémaphore de Marseille* est vraiment digne du pays de l'illustre Méry.

— Il existait, dans la ville de Constantine, avant notre conquête, une magistrature, entourée de la vénération publique, et dont le titulaire rivalisait souvent d'influence avec le bey de la province; c'était celle du scheik-ul-islam (chef de la loi). Cette magistrature était héréditaire dans la riche et puissante famille des Ouled-el-Feyou, établie depuis six cents ans à Constantine.

La curatelle du bien des pauvres était une des principales fonctions du chef de la loi, et la source d'un immense revenu.

Une autre branche de revenus, singulièrement productive aussi, consistait dans les dépôts opérés journellement entre les mains de ce personnage par les mains des janissaires ou autres dignitaires, au moment de partir pour une expédition lointaine, ou de se rendre à Alger sur l'ordre du souverain, pour y répondre de leur gestion. Dans l'un comme dans l'autre cas, il était regardé comme prudent de régler ses affaires; on se mettait en route à la garde de Dieu, après avoir remis sa fortune entre les mains du scheik-ul-islam.

Si l'Osmann reparaisait, celui-ci s'empressait de lui rendre intégralement son dépôt; mais, le plus souvent, le malheureux ne reparaisait plus, soit qu'une balle l'eût atteint sur le champ de bataille, soit que sa tête, promise d'avance au cimetière du *chiaoux*, eût roulé à Alger, sur un signe du maître, dans la fontaine des Lions. Le scheik devenait alors son légataire universel, sinon de droit, au moins de fait.

Le dernier des scheik de Constantine fut Sick-Hamonds-Ben-el-Scheik, de la famille des El-Feyou. Il vint à Paris, en 1842, réclamer contre le préjudice que lui causait notre armée d'occupation.

— On écrit de Bonçada : « Le commandant supérieur du cercle ayant remarqué sur les bords ouest du grand chott, un immense espace présentant une nature identique aux terrains des oasis de Tugurth, a réuni les cheikhs et les grands des Ouled Madhi, et leur a demandé s'ils ne pensaient pas pouvoir créer une oasis sur cette surface impropre à la culture des grains.

« La fraction des Ouled Ali-bel Khaled a adopté cette idée et s'est immédiatement mise à en préparer l'exécution. Ils ont, sous la direction d'un homme de Bonçada, très-habile dans ces sortes de travaux, creusé et fermé 150 fosses dans lesquelles ils ont plantés 150 petits palmiers des jardins du poste.

« Si cet essai réussit, comme on peut le supposer, ils enverront, l'an prochain, dans le sud, chercher des palmiers de la meilleure espèce, et, dans quelques années, on trouvera peut-être dans cet endroit, aujourd'hui inhabité, une nouvelle oasis abritant un nouveau village. » (*Moniteur algérien*.)

— *Huile de graine de fusain*. — M. Cardeux, cordonnier à Arbo (Haute-Marne), a eu l'idée de faire récolter de ces graines par des femmes et des enfants, puis de les faire broyer et presser. Il en est résulté une huile à brûler qui produit une très-belle lumière. Le rendement a été d'un litre d'huile sur dix litres de graine, ce qui est un beau résultat. La Société centrale d'Agriculture s'est chargée d'étudier cette huile pour savoir si elle serait bonne à manger. On perd encore beaucoup de produits de la nature qu'on pourrait utiliser.

CHRONIQUE LOCALE.

Depuis longtemps, la paroisse de Saint-Florent-le-Vieil réclamait des reliques de son patron, et n'avait pu jusqu'à ce jour en obtenir. Monseigneur l'Evêque d'Angers vient d'octroyer sa demande, et l'ouverture de la chasse du saint a été faite jeudi, dans l'église paroissiale de Saint-Florent, près Saumur. Dès le matin, les fidèles se rendaient en foule à l'église pour assister à cette imposante cérémonie; déjà un nombreux clergé, présidé par un grand-vicaire de M^r Angebault, était réuni dans le sanctuaire. A l'issue de la messe, la chasse a été ouverte; on a vu avec bonheur que les restes étaient encore nombreux, et que les authentiques n'étaient altérées d'une manière fâcheuse ni par la

vétusté ni par l'humidité. Ces précieuses dépouilles ont été partagées avec M. le curé de Saint-Florent-le-Vieil, lieu où le saint a fixé son séjour en arrivant dans les Gaules.

Nous espérons pouvoir donner plus tard quelques détails sur les destinées de ces ossements pendant les différentes révolutions dont notre pays a eu à souffrir.

La commission pour l'examen du projet de loi relatif aux travaux de défense contre les inondations, est composée de MM. Louvet, Duboys (d'Angers), vicomte de Grouchy, le général Dautherville, Guillaumin, Faugier, comte de Tauriac.

Pour chronique locale et faits divers : P.-M.-E. GODET.

AVIS aux PROPRIÉTAIRES de CHEVAUX.

Plus de feu ! 40 ans de succès !

Le liniment Royer-Michel, d'Aix (Provence), remplace le feu sans traces de son emploi, sans interruption de travail et sans inconvénient possible; il guérit toujours et promptement les boiteries récentes ou anciennes, les entorses, foulures, écarts, mollettes, faiblesses de jambes, etc. Dépôt : à Angers, chez Menière, ph.; à Cholet, Bontemps, ph. (25)

LES PASTILLES ET LA POUDRE DU D^r BELLOC, qui sont si efficaces contre les maladies nerveuses de l'estomac et des intestins, la constipation et les mauvaises digestions, ne se délivrent qu'avec l'extrait du rapport approuvé par l'Académie impériale de médecine de Paris, le 27 décembre 1870. Chaque préparation est accompagnée d'une instruction. On les trouve chez tous les pharmaciens dépositaires de la *Poudre purgative de Rogé*. (163)

BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE.

Du 15 au 22 avril.

L'atonie des affaires et l'immobilité des prix se perpétuent sur notre place, et la perspective de la hausse semble reculer; les oscillations de la rente sont d'une complète insignifiance; aujourd'hui on monte de 20 à 25 centimes, demain on fléchit de 10 à 15, et le temps s'écoule ainsi, en escarmouches inoffensives.

La spéculation est à peu près désintéressée dans le mouvement de la rente. Elle s'abstient de transactions fermes, et se borne à vendre et acheter des primes à des écarts si faibles, que le plus léger mouvement de reprise les atteindrait. La rente 3 0/0 conserve toutefois une fermeté relative, grâce aux achats suivis des petits capitaux qui restent fidèles au cours de 69 francs. La baisse éprouvée de la résistance, et il ne sera pas difficile peut-être de changer cette résistance en une manifestation plus active et plus énergique. Un effort tenté dans ce sens, lorsqu'il n'est pas conduit de manière à brusquer les choses, lorsqu'il se maintient dans les limites d'un progrès sage et mesuré, sert les véritables intérêts du marché, et ne mérite pas les anathèmes dont on a voulu frapper l'initiative prise le mois dernier en faveur de la hausse.

En somme, le 3 0/0 a encore fléchi depuis huit jours. Le cours de 69 francs a arrêté la baisse, et tout porte à croire que ce prix se maintiendra longtemps; les vendeurs et les acheteurs ne manifestent aucune velléité d'action.

La baisse des chemins a été plus forte que celle de la rente. Ces valeurs ont eu à traverser le difficile quart d'heure de la liquidation, et, si peu abondantes que soient les transactions, cette épreuve a tourné contre les acheteurs. On avait espéré que la liquidation amènerait au contraire une reprise, à raison du découvert qui existe sur quelques chemins. La réponse des primes, à des cours généralement faibles, a déjoué ces prévisions.

Le marché a été médiocrement animé. Le Lyon, le Midi et les Autrichiens sont les seules valeurs qui ont éprouvé des mouvements de quelque importance. Les Chemins autrichiens surtout ont été constamment battus en brèche par une spéculation victorieuse qui les a fait tomber au-dessous de 700 fr.

Le Lyon fléchit par suite des mauvaises dispositions de la place à son égard. Il semble cependant que, dans ses prix actuels, c'est-à-dire de 805 à 810 francs, il devrait trouver facilement des preneurs.

Les bulletins de recettes ont été moins satisfaisants que les semaines précédentes. L'Est se tient de 695 à 690, grâce à l'approche de son dividende. L'Ouest est faible à 610, le Midi de 515 à 520.

Rien de nouveau sur le marché industriel. Les valeurs cotées ne donnent lieu qu'à de rares transactions, à l'exception du Comptoir Bonnard qui est toujours recherché de 88 à 90 fr.

La souscription ouverte aux obligations hypothécaires émise par la Compagnie des chemins de Galveston continue à obéir la faveur des capitalistes, et la clôture de la souscription doit avoir lieu prochainement.

A. DURONT.

(Correspondance générale de l'Industrie.)

BOURSE DU 22 AVRIL	
3 p. 0/0 baisse 10 cent.	Ferme à 69 00
4 1/2 p. 0/0 baisse 03 cent.	Ferme à 92 70
BOURSE DU 23 AVRIL	
3 p. 0/0 hausse 53 cent.	Ferme à 69 53
4 1/2 p. 0/0 hausse 50 cent.	Ferme à 93 00

P. GODET, propriétaire-gérant.

A VENDRE

1° Une pièce de terre et pré, appelée la Gagnerie, située dans la prairie des Asoières, commune d'Allonnes, contenant 6 hectares 98 ares, entourée de haies et fossés, et d'une quantité considérable de jeunes arbres.

2° Un pré, de la contenance de 124 ares 60 centiares, situé dans la prairie des Prés-Douglis, commune d'Allonnes-Russé.

S'adresser à M^e LEROUX, notaire à Saumur, et à M^e DENIEAU, notaire à Allonnes. (224)

Il a été trouvé un petit PORTE-MONNAIE.

S'adresser au bureau du journal.

M. CARETTE, CHIRURGIEN - DENTISTE

DE PARIS,

Professeur de prothèse dentaire, auteur de plusieurs ouvrages sur l'art du dentiste, notamment de celui intitulé le Dentiste de la Maison, approuvé par l'École de médecine,

A Saumur, rue Haute-St-Pierre, n° 15.

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

Pour cause de départ.

Le lundi 26 avril 1858, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur, chez M. Mongon, docteur-médecin, Levée-d'Enceinte, à la vente aux enchères de tout le mobilier.

Il sera vendu :

Ameublement de salon en velours, table de salon, pendules, flambeaux, glaces, tables de toilette, fauteuils, chaises, étagères, consoles, tables à jeu, commodes, secrétaires, guéridons, bois de lit, literie, table à ralonges, chaises foncées en latanier, chaises et bancs de jardin, quantité de beaux ouvrages de médecine, jolie bibliothèque, tableaux, gravures, statuettes, etc.; bouteilles vides, cristaux, porcelaine, batterie de cuisine, etc.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

VERS A SOIE.

Dépôt de graines du Levant, chez LIOTHAUD-GIRARD ET C^o, rue Brissonnet, 15, à Tours.

Communication de certificats de succès obtenus en 1857. (211)

VENTE MOBILIÈRE.

Le dimanche 2 mai 1858, à midi, et jours suivants, s'il y a lieu, à dix heures du matin, il sera procédé, en la maison de feu M. de Foucauld, commune de Souzay, par le ministère de M^e Duterme, notaire à Saumur, à la vente aux enchères du mobilier garnissant cette maison, et consistant en : Buffets, commodes, bois de lits, fauteuils, tables de cuisine, vieux livres, vieux harnais, fûtailles, charrettes, planches d'ormeau, et quantité d'autres objets.

On paiera comptant plus 5%. (218)

A VENDRE

Au pair,

SIX ACTIONS

de l'ex-société Préau, Vrignault et C^o, Avec faculté d'accepter les statuts de la société qui l'a remplacée et, par suite, les dividendes que cette société pourra donner au mois de mai prochain.

S'adresser au bureau du journal.

MAISON

A LOUER DE SUITE.

Située, rue du Petit-Maure, entrée par les Bains de M. Rivaud, anciennement occupée par M. Bodin-Legendre, architecte.

S'adresser chez M. BODIN, rue St-Nicolas. (201)

A VENDRE

Pour entrer en jouissance à la Saint-Jean prochaine.

UNE MAISON,

Avec cour, écurie et jardin, Sise rue de l'Île-Neuve.

S'adresser à M. GRANRY, rue Royale.

A VENDRE,

OU A LOUER

DEUX MAISONS,

Situées : l'une rue Beaurepaire, et l'autre rue des Potiers, en face de la Sous-Préfecture.

S'adresser à M^e LE BLAYE, notaire.

A LOUER

Pour la St-Jean 1858.

UNE PORTION DE MAISON,

Rue de la Petite-Douve, 9,

Occupée par M. Alzon, maréchal. S'adresser à M^e CAMAIN, rue Cendrière, 3. (109)

Changement de domicile.

L'étude de M^e BEAUREPAIRE, successeur de M. Jahan est transférée rue Cendrière, n° 8. (226)

PORTION DE MAISON

Située rue du Petit-Maure, près la Caisse d'épargne

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine.

On fera tous les changements désirables.

S'adresser à M. LEROY, même rue.

A VENDRE

UNE

PETITE PROPRIÉTÉ,

Située à Saint-Martin-de-la-Place, canton des Pâtures,

Composée de maison de fermier et dépendances, chambre de réserve pour le propriétaire, cour, jardin et oche y attenant, contenant 44 ares; plus 1 hectare 20 ares de terre, au Champ-Trumeau, et 50 ares de pré, dans la prairie de Mion.

S'adresser à M^{me} veuve GROLEAU, sur les Ponts, ou à M. LEFFET GROLEAU, son gendre. (215)

A LOUER

BOUTIQUE ET PORTION DE MAISON, rue de la Comédie, n° 41.

S'adresser à M. NANCEUX. (165)

A VENDRE

1° Deux petites FERMES, commune de St-Lambert.

2° Et le GRAND JARDIN de Nantilly, qui sera divisé au gré des acquéreurs.

S'adresser à M. GAURON-LAMBERT.

A CÉDER DE SUITE

Pour cause de santé,

Un MAGASIN de ROUENNERIE (détail), bien achalandé, situé à Saumur, dans un quartier très-commerçant.

S'adresser au bureau du journal.

OUVERTURE

DU

PACAGE AU VERT

DANS

LA PRAIRIE PONNEAU,

Le dimanche 2 mai 1858.

Les personnes qui désirent mettre leurs chevaux au vert dans cette prairie, dont l'herbe est reconnue de qualité supérieure, peuvent toujours s'adresser à M. GRELLET, rue de la Gare.

Prix : 25 francs, et 60 centimes pour le garde, pour 35 jours. (220)

Saumur, imprimerie de P. GODET.

BUREAUX A PARIS, 26, RUE NEUVE SAINT-EUSTACHE, 26

LE GLOBE

7 FRANCS

Par An.

7 FRANCS

Par An.

JOURNAL UNIVERSEL DES FAITS

Paraissant toutes les semaines (le dimanche), ayant le grand format du Moniteur Universel, journal officiel de l'Empire Français, quatre grandes pages d'impression.

QUELQUES MOTS DE PRÉFACE.

Aujourd'hui que le temps des luttes politiques et orageuses est passé, que cherche-t-on avant tout, dans un journal : des faits et non des discussions, des faits et non de longs articles aussi prétentieux qu'insignifiants. Depuis que la vapeur et l'électricité ont supprimé les distances, les liens qui unissent les hommes se sont resserrés, on ne renferme plus, comme autrefois, le monde entier dans sa ville ou dans son hameau, on veut vivre de la vie universelle, on est impatient de connaître les événements qui s'accomplissent d'un pôle à l'autre : les progrès des sciences, des arts, de l'industrie, tous les pas que fait l'humanité, vers le but inconnu assigné par la puissance divine, à sa marche et à son développement.

C'est pour satisfaire cette curiosité, sans cesse plus ardente, ce besoin nouveau et irrésistible de notre civilisation, que nous avons fondé ce journal. Notre but a été de réunir dans un vaste cadre un ensemble complet de toutes les nouvelles, de tous les faits dignes d'être signalés sous le double rapport de l'utilité et de l'intérêt. En un mot, nous serons l'écho fidèle des événements que chaque semaine verra s'accomplir. Grâce au concours d'un comité de rédaction composé d'hommes éminents dans chaque spécialité, nous avons la certitude de réunir, tout en restant dans des conditions de bon marché jusqu'ici sans précédents, les documents les plus précieux, les informations les plus précises, de manière à justifier notre sous-titre : *Journal universel des faits*. Les nouvelles de toute-nature seront disposées dans nos colonnes avec un ordre méthodique qui permettra de trouver d'un coup-d'œil les renseignements que l'on voudra y

chercher. Le premier article, consacré à la chronique de la semaine, contiendra les événements d'un intérêt général qui se seront accomplis d'un numéro à l'autre; viendront ensuite à leur rang, les nouvelles militaires, maritimes, judiciaires, scientifiques, littéraires, dramatiques, artistiques, musicales, agricoles, commerciales, industrielles, financières, etc., du globe tout entier, des notices utiles d'agriculture, de jardinage, d'éducation des animaux domestiques, d'industrie et des recettes d'économie usuelle, etc. etc. Le tout sera égayé par des faits drolatiques et charivariques, les causes plaisantes de la police correctionnelle, des anecdotes, bons mots, etc. etc. Enfin nous publierons aussi un feuilleton rédigé de manière à captiver l'esprit et l'imagination du lecteur sans jamais froisser ses sentiments ni blesser son bon goût.

Avant toutes choses, le *Globe* sera le journal de la famille, l'ami du foyer domestique, un hôte aimable payant en écrits curieux l'hospitalité qu'on lui donne, un recueil honnête que tout le monde pourra lire sans scrupule.

Tous nos matériaux sont prêts, nos plumes sont taillées, nous sommes à l'œuvre. A nous donc maintenant tous ceux qui voudront nous prêter leur concours dans une tâche loyale et féconde; à nous tous ceux qui voudront être nos abonnés, nos correspondants, nos amis!

Pour le Comité de Rédaction,

Le Rédacteur en chef,

Louis LAVEDAN.

ON S'ABONNE en adressant un mandat de poste à M. Louis LAVEDAN, gérant et rédacteur en chef du *Globe*, 26, rue Neuve Saint-Eustache, Paris. On reçoit aussi les abonnements par l'entremise des libraires et des messageries.